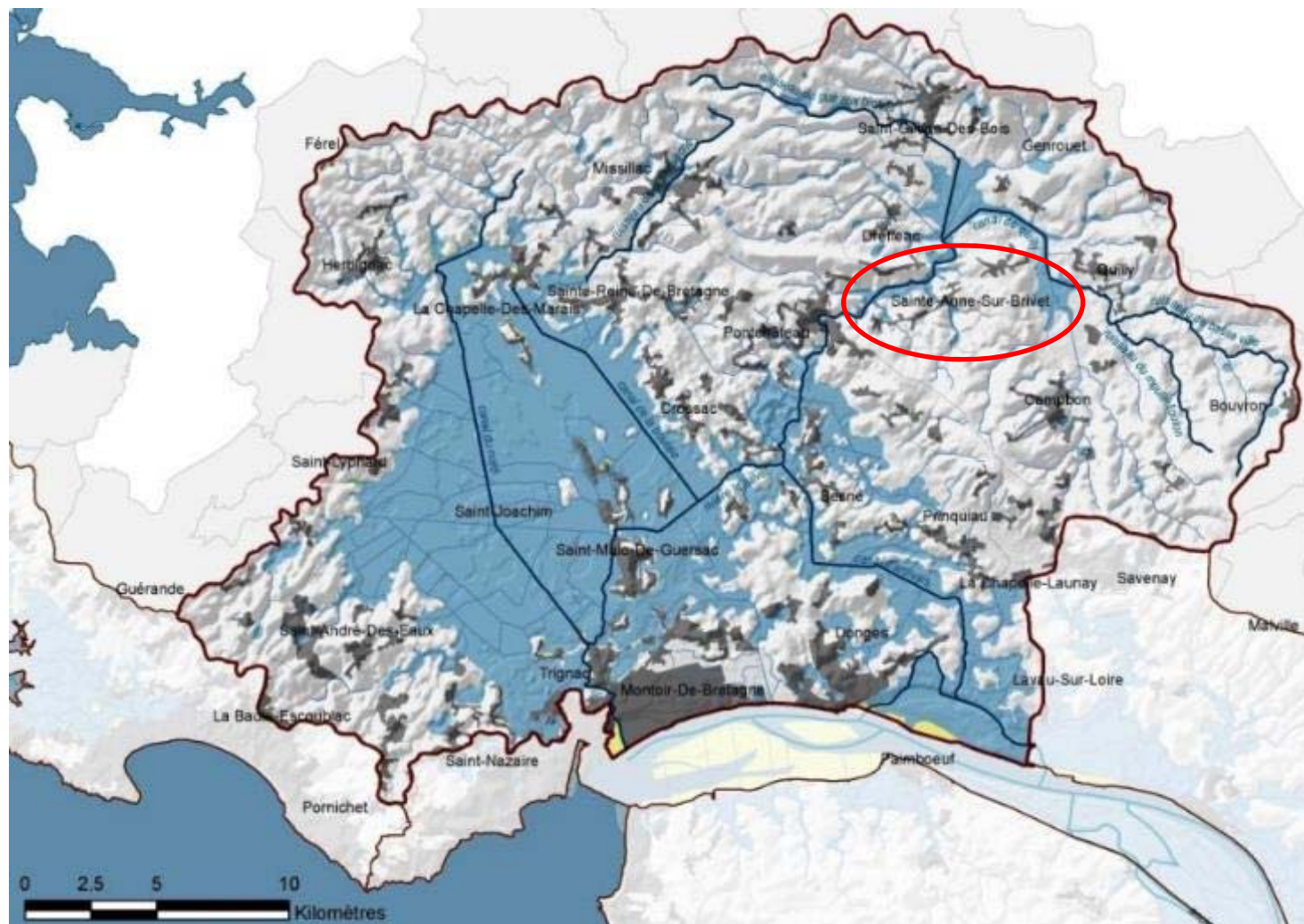


ZAC de la Hirtais – Ste Anne/Brivet

2^{ème} passage



Qualité des milieux

Rappel avis du bureau : défavorable

- Pas de démonstration d'alternatives avérées à la destruction des ZH : « Topographie du site nécessite terrassement pour implantation de la zone » ⓘ
- Pas de démarche ERC malgré la demande de la DDTM
- Evaluation de la fonctionnalité des ZH sommaire ⓘ
- Propositions de mesures compensatoires in-situ : seulement schéma de principe ⓘ

➔ demande du BCLE d'une évaluation de la fonctionnalité hydraulique et biodiversité de la zone avant travaux et gains attendus, dimensionnement du thalweg et mares, étude de sol pour connaître les capacités du site à devenir une ZH, granulométrie du thalweg et protocole de suivi.

Qualité des milieux

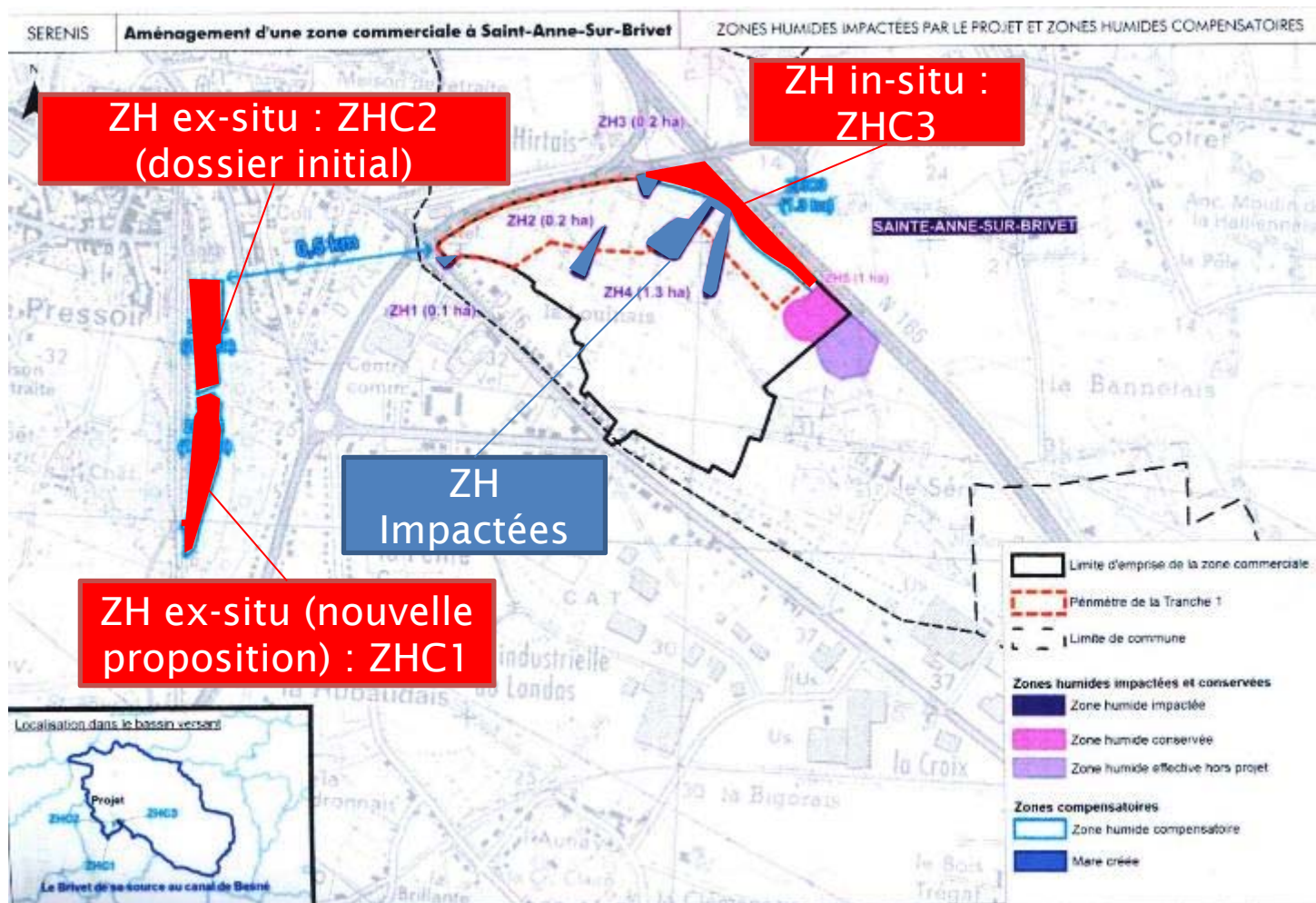
Rappel avis du bureau : défavorable

- Mesures compensatoires : 2 sites ex-situ. 1 MC consistait à replanter 10 ligneux puis entretien par exploitant sans convention ⓘ → la mesure compensatoire était estimée à 2 ha.

- Le BCLE n'a pas considéré cette mesure comme une mesure compensatoire. Le deuxième site est déjà en bon état fonctionnel : plus value de la MC?
- Non respect de l'article 2 du SAGE
- Quelle prise en compte de l'avis du bureau alors que les ZH sont déjà détruites sur site !

Qualité des milieux

Réponse du pétitionnaire :



Qualité des milieux

Réponse du pétitionnaire :

Intérêt élevé	Intérêt moyen	Intérêt faible	Intérêt nul
---------------	---------------	----------------	-------------

Tabl. 2 - Fonctionnalités des zones humides situées dans l'emprise du projet (ZH1 à ZH5)

Type de fonctionnalité		ZH1	ZH2	ZH3	ZH4	ZH5*
Importance de chaque fonctionnalité et remarque(s)						
Hydraulique	Expansion des crues		Zone humide de petite taille, située en tête de bassin versant, présence d'une mare.		Zone humide de petite taille, déconnectée du réseau hydrographique. Absence de source.	Zone humide de taille moyenne, en tête de bassin versant connectée au réseau hydrographique via un ruisseau temporaire.
	Régulation du débit d'étiage	Zone humide de petite taille déconnectée du réseau hydrographique située en tête de bassin versant	Mare avec présence probable d'une source		Zone humide de taille moyenne située en tête de bassin versant et déconnectée du réseau hydrographique. Absence de source.	Présence de 2 mares avec source.
	Recharge des nappes		Zone humide déconnectée du réseau hydrographique.			
	Recharge du débit solide des cours d'eau					Zone humide de tête de bassin versant connectée au réseau hydrographique
Biogéochimique	Régulation des nutriments		Présence de joncs et de différentes plantes hygrophiles mais petite zone humide			
	Rétention des toxiques (micropolluants)	Présence de Saules roux mais, très petite zone humide		Présence de joncs mais, petite zone humide	Prairies humides	Prairies humides et mares. Présence de plantes aquatiques (potamot, lentille)
	Interception des matières en suspension					
Biologique	Intérêt biologique/écologique	Mare temporaire envahie par le Saule roux. Aucun amphibien observé.	Présence d'une espèce protégée (Rainette arboricole)	Petite zone humide, jonchaie légèrement nitrophile	Présence d'une espèce protégée (Grenouille agile)	Zones humides diversifiées, présence d'espèces protégées (Agrion de Mercure, Grenouille agile, Triton palmé, Salamandre tachetée).

* : zone humide conservée par le projet.

- Comment la fonctionnalité a été évaluée si ZH détruites?
- Fonctionnalité hydraulique nulle alors que IZHCE indique le contraire
- Tableau incohérent / dossier initial

Qualité des milieux

Tabl. 2 - Fonctionnalités des zones humides situées dans l'emprise du projet (ZH1 à ZH5)

Type de fonctionnalité		ZH1	ZH2	ZH3	ZH4	ZH5*
Importance de chaque fonctionnalité et remarque(s)						
Hydraulique	Expansion des crues		Zone humide de petite taille, située en tête de bassin versant, présence d'une mare.		Zone humide de petite taille, déconnectée du réseau hydrographique. Absence de source.	Zone humide de taille moyenne, en tête de bassin versant connectée au réseau hydrographique via un ruisseau temporaire.
	Régulation du débit d'étiage	Zone humide de petite taille déconnectée du réseau hydrographique située en tête de bassin versant	Mare avec présence probable d'une source			Présence de 2 mares avec source.
	Recharge des nappes		Zone humide déconnectée du réseau hydrographique.			
	Recharge du débit solide des cours d'eau					Zone humide de tête de bassin versant connectée au réseau hydrographique
Biogéochimique	Régulation des nutriments		Présence de joncs et de différentes plantes hygrophiles mais petite zone humide		Présence de joncs mais, petite zone humide	Prairies humides et mares. Présence de plantes aquatiques (potamogeton, lentille)
	Rétention des toxiques (micropolluants)	Présence de Saules roux mais, très petite zone humide				
	Interception des matières en suspension					
Biologique	Intérêt biologique/écologique	Mare temporaire envahie par le Saule roux. Aucun amphibien observé.	Présence d'une espèce protégée (Rainette arboricole)	Petite zone humide, jonchaie légèrement nitrophile	Présence d'une espèce protégée (Grenouille agile)	Zones humides diversifiées, présence d'espèces protégées (Agrion de Mercure, Grenouille agile, Triton palmé, Salamandre tachetée).

Type de fonctionnalité	Importance de chaque fonctionnalité	Remarque(s)
Expansion des crues	-	Zones humides déconnectées du réseau hydrographique à l'exception de la jonchaie à l'Est
Régulation du débit d'étiage	0	
Recharge des nappes	0	
Recharge du débit solide des cours d'eau	0	
Régulation des nutriments	+	Vaste secteur de prairies pâturées et réseau bocager
Rétention des toxiques (micropolluants)	0	
Interception des matières en suspension	+	Vaste secteur de prairies pâturées et réseau bocager
Intérêt biologique/écologique	+	Intérêt concentré sur la présence de zones humides liées au cours d'eau de Sèze à l'Est du site

* : zone humide conservée par le projet.

Tableau présenté au second passage

Tableau au 1^{er} passage

Intérêt élevé	Intérêt moyen	Intérêt faible	Intérêt nul
---------------	---------------	----------------	-------------

Qualité des milieux

Réponse du pétitionnaire : Evaluation de la fonctionnalité de la mesure compensatoire in-situ

Tabl. 3 - Fonctionnalités de la zone humide créée dans l'emprise du projet d'aménagement commercial

		Intérêt élevé	Intérêt moyen	Intérêt faible	Intérêt nul
TYPE DE FONCTIONNALITE		IMPORTANCE DE CHAQUE FONCTIONNALITE			
		REMARQUE(S)			
Hydraulique	Expansion des crues				Zone humide de tête de bassin versant connectée au réseau hydrographique
	Régulation du débit d'étiage				Zone humide de tête de bassin versant. Absence probable de source. Pas de connexion directe avec une nappe alluviale.
	Recharge des nappes				
	Recharge du débit solide des cours d'eau				
Biogéochimique	Régulation des nutriments				Zone humide alimentée par le bassin de rétention des eaux pluviales. Des plantes hygrophiles (sur tout ou partie de la zone) et aquatiques (à l'endroit des mares) se développeront dans cette zone humide.
	Rétention des toxiques (micropolluants)				
	Interception des matières en suspension				
Biologique	Intérêt biologique/Ecologique				Développement d'une faune et d'une flore typiques des zones humides. Accueil très probable d'amphibiens dans les 2 mares créées.

Tabl. 5 - Fonctionnalités de la zone humide restaurée ZHc1

Tabl. 6 - Fonctionnalités de la zone humide restaurée ZHc2

Intérêt élevé	Intérêt moyen	Intérêt faible	Intérêt nul

TYPE DE FONCTIONNALITE		ETAT AVANT RESTAURATION (PEUPLERAIE)		ETAT APRES RESTAURATION	
		IMPORTANCE DE CHAQUE FONCTIONNALITE	REMARQUE(S)	IMPORTANCE DE CHAQUE FONCTIONNALITE	REMARQUE(S)
Hydraulique	Expansion des crues		Zone humide inondable en contact avec le Brivet. Une zone de 1500 m ² est remblayée (80 cm de haut) et limite l'expansion des crues à cet endroit.		Zone humide inondable en contact avec le Brivet.
	Régulation du débit d'étiage		Zone humide inondable en contact direct avec le Brivet.		
	Recharge des nappes				Amélioration de la fonction autoépuration des eaux transitant dans la zone humide via la suppression du remblai, la restauration/replantation de la haie et via la mise en place d'une fauche exportatrice des roseaux.
	Recharge du débit solide des cours d'eau				
Biogéochimique	Régulation des nutriments		Ces fonctionnalités sont altérées par la présence du remblai et une gestion inadaptée (broyage de la roselière sans exportation des résidus).		
	Rétention des toxiques (micropolluants)				
	Interception des matières en suspension				
Biologique	Intérêt biologique/Ecologique		Intérêt biologique altéré par le remblai, la présence de peupliers cultivars (25) et une gestion inadaptée (broyage de la roselière sans exportation).		Intérêt biologique favorisé par la suppression du remblai, des peupliers et la mise en place d'une gestion extensive.

Qualité des milieux

Réponse du pétitionnaire :

- **Pr** **H** **Tabl. 1 - Zones humides détruites, conservées et compensatoires dans le cadre du projet commercial à Ste-Anne-sur-Brivet**

Type et numéro de la zone humide		Superficie concernée (en ha)		Distance au projet (en m)	Remarque
Zones humides détruites	1	0.1	1.8	0	/
	2	0.2			/
	3	0.2			/
	4	1.3			/
Zone humide conservée	5	1			Conservée par le projet
Zones humides compensatoires	1	1.5	4	560	Nouvelle zone humide proposée comme mesure compensatoire
	2	1.2		500	Le DLE présente ces zones humides et leurs fonctionnalités
	3	1.3		0	

250€

nars

ation

Synthèse

MILIEUX

- Evaluation des fonctionnalités ZH impactées → Ok mais :
 - ZH sur sites détruites comment a-t-elle été évaluée?
 - Tableau non cohérent avec le dossier initial
- Pas de dimensionnement de la MC in-situ : connaissance uniquement de la taille du BR et débit de fuite.
 - Quelle fréquence de remplissage?
 - Combien de fois la mare va être alimentée?
 - Combien de fois elle va débordée dans le thalweg?
 - Combien de fois le thalweg va alimentée la ZH créée?
 - Quel dimensionnement du thalweg (section)?
 - Efficience de la mesure compensatoire?
- Mesures compensatoire ex-situ : dans le même ss-BV mais ZHc2 est déjà en bon état fonctionnel → Vrai mesure compensatoire?

INONDATION : RAS

Discussion